

BONNEFOUS

AUDIT S.A.

FIDUCIAIRE FONDÉE EN 1934

FONDATION
« AU CŒUR DES GROTTES »
GENEVE

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
au 31.12.2024

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint au
Conseil de fondation
« Au Cœur des Grottes »

GENEVE

Genève, le 16 mai 2025

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et diverses annexes) de la Fondation « Au Cœur des Grottes » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

BONNEFOUS AUDIT SA


Baligh Rais
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Corinne Dumonthay
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)
- Rapport de performance (non soumis au contrôle de l'organe de révision)

BILAN AU 31 DECEMBRE
après allocations au capital

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>Actif circulant</u>		
Liquidités	857 819.09	1 074 600.32
Créances résultant de livraisons et prestations	244 261.00	240 916.85
Autres créances à court terme	525.40	1 849.15
Actifs de régularisation	8 035.33	8 348.29
	<u>1 110 640.82</u>	<u>1 325 714.61</u>
<u>Actif immobilisé</u>		
Mobilier et installations	1.00	1.00
Aménagement des locaux	1.00	1.00
Agencement et installation	8 268.47	0.00
Infrastructure informatique	1.00	1.00
Machine, outillage et appareil	25 189.03	18 035.99
Véhicule	10 212.50	16 662.50
Bâtiment Industrie 14	318 000.00	338 000.00
Immobilisation financières	0.00	5 314.11
	<u>361 673.00</u>	<u>378 015.60</u>
Total Actif	<u><u>1 472 313.82</u></u>	<u><u>1 703 730.21</u></u>
<u>PASSIF</u>		
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Dettes résultant de livraisons et prestations	126 118.19	74 518.86
Dettes sociales et impôts	30 920.50	49 531.20
Passifs de régularisation	36 408.60	124 017.84
	<u>193 447.29</u>	<u>248 067.90</u>
<u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
Engagement du financement par leasing	15 360.59	17 078.53
	<u>15 360.59</u>	<u>17 078.53</u>
<u>Capitaux des fonds affectés et spéciaux</u>		
Fonds affectés	475 826.49	552 918.35
Bâtiment Industrie	318 000.00	338 000.00
Fonds spéciaux projets nouvelle maison	302 000.00	282 000.00
	<u>1 095 826.49</u>	<u>1 172 918.35</u>
<u>Capitaux propres</u>		
Capital de la Fondation	150 000.00	150 000.00
Résultat reporté	7 905.55	7 905.55
Résultat de l'exercice	9 773.90	107 759.88
	<u>167 679.45</u>	<u>265 665.43</u>
Total Passif	<u><u>1 472 313.82</u></u>	<u><u>1 703 730.21</u></u>

COMPTE D'EXPLOITATION
Présentation synthétique

	2024	Budget 2024	2023
	CHF	CHF	CHF
<u>Produits d'exploitation</u>			
Pensions	2 338 027.50	2 135 250	2 289 429.95
Subventions et dons	2 589 544.65	2 602 540	2 668 153.12
Produits sociaux	15 798.60	0	17 081.40
Autres produits	575.00	0	0.00
Total produits d'exploitation	4 943 945.75	4 737 790	4 974 664.47
<u>Charges d'exploitation</u>			
Aides et entretien	(304 812.21)	-391 000	(280 435.54)
Salaires et charges sociales	(3 504 168.86)	-3 339 170	(2 791 532.94)
Autres charges d'exploitation	(745 774.71)	-676 730	(525 773.57)
Charges de frais affectés par des fonds	(553 471.65)	-330 000	(1 135 794.67)
Total charges d'exploitation	(5 108 227.43)	-4 736 900	(4 733 536.72)
Résultat d'exploitation	(164 281.68)	890	241 127.75
<u>Produits et charges hors exploitation</u>			
Produits financiers	2 630.40	700	2 190.54
Charges financières	(3 382.11)	-2 500	(594.58)
Produits exceptionnels et exercices antérieurs	643.86	0	3 794.39
Charges exceptionnelles et exercices antérieurs	(10 688.31)	0	(24 346.14)
Total produits et charges hors exploitation	(10 796.16)	-1 800	(18 955.79)
Résultat opérationnel avant variation du capital des fonds	(175 077.84)	-910	222 171.96
Dotations fonds affectés	(476 379.79)	0	(1 250 206.75)
Utilisations fonds affectés	661 231.53	0	1 135 794.67
Utilisation Leg Plantard	(20 000.00)	0	(62 000.00)
Dotation Fond Projet Nouvelle maison	20 000.00	0	62 000.00
Allocation au capital libre	(9 773.90)	910	(107 759.88)
Résultat après allocations au capital	0.00	0	0.00

COMPTE D'EXPLOITATION

Détails des postes

	<u>2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
<u>Pensions</u>			
Pensions complètes	2 320 840.75	2 000 000	2 177 742.45
Pensions partielles	28 502.45	85 250	70 127.40
Pensions à charge de la Fondation	7 000.00	50 000	43 331.65
Provision sur pension	(18 315.70)	0	(1 771.55)
<u>Total Pensions</u>	2 338 027.50	2 135 250	2 289 429.95
<u>Subventions et donations</u>			
Subventions Ville de Genève	856 940.00	856 940	741 800.00
Subventions Etat de Genève	800 000.00	800 000	0.00
Dons affectés	368 619.91	330 000	1 250 206.75
Dons des collectivités publiques	39 700.00	20 000	49 800.00
Dons des corporations privées et particuliers	524 284.74	595 600	626 247.40
Dons divers	0.00	0	98.97
<u>Total Subventions et dons</u>	2 589 544.65	2 602 540	2 668 153.12
<u>Produits sociaux</u>			
Produits des assurances	0.00	0	13 256.40
Produits des emplois solidarités et aidés	15 798.60	0	3 825.00
<u>Total Produits sociaux</u>	15 798.60	0	17 081.40
<u>Autres produits</u>			
Autres produits	575.00	0	0.00
<u>Total Autres produits</u>	575.00	0	0.00
Total produits d'exploitation	4 943 945.75	4 737 790	4 974 664.47
<u>Produits financiers</u>			
Commission perception impôt à la source	2 630.40	700	2 190.54
<u>Total Produits financiers</u>	2 630.40	700	2 190.54
<u>Produits exceptionnels et exercices antérieurs</u>			
Produits exceptionnels et exercices antérieurs	643.86	0	3 794.39
<u>Total Produits exceptionnels et exercices antérieurs</u>	643.86	0	3 794.39
TOTAL DES PRODUITS	4 947 220.01	4 738 490	4 980 649.40

COMPTE D'EXPLOITATION

Détails des postes

	<u>2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
<u>Aides et entretien</u>			
Aides sociales	96 468.70	110 000	56 619.50
Alimentation	241 933.29	200 000	182 391.00
Entretien et blanchissage	13 248.85	26 000	60 270.36
Animations, frais de transports et médicaments	5 430.91	55 000	12 710.97
Pensions à charge de la Fondation	7 000.00	50 000	43 331.65
Charges d'aides et entretien couvertes par fonds affectés	(59 269.54)	(50 000)	(74 887.94)
<u>Total Aides et entretien</u>	304 812.21	391 000	280 435.54
<u>Salaires et charges sociales</u>			
Salaires et indemnités	3 112 582.76	3 054 360	2 672 383.54
Charges du personnel couverts par fonds affectés	(240 182.22)	(250 000)	(468 787.50)
Produits des assurances et assurances sociales	(76 552.90)	(50 000)	(125 615.60)
Charges sociales	604 226.65	544 810	529 512.35
Autres charges de personnel	104 094.57	40 000	184 040.15
<u>Total Salaires et charges sociales</u>	3 504 168.86	3 339 170	2 791 532.94
<u>Autres charges d'exploitation</u>			
Loyers et droits de superficie monétaires	65 293.95	54 660	84 983.85
Loyers et droits de superficie non monétaires	15 600.00	15 600	15 600.00
Charges d'énergie	101 609.40	132 790	102 159.20
Autres charges de locaux	235 298.19	205 620	258 620.17
Honoraires de tiers	192 394.28	100 000	78 472.42
Frais administratifs	133 832.24	91 800	119 844.28
Assurances	17 814.50	20 000	24 645.80
Frais de communication	19 917.52	61 260	25 959.18
Amortissements	218 034.52	25 000	407 607.90
Charges d'autres frais d'exploitation couvertes par fonds affectés	(254 019.89)	(30 000)	(592 119.23)
<u>Total Autres charges d'exploitation</u>	745 774.71	676 730	525 773.57
Total charges d'exploitation	4 554 755.78	4 406 900	3 597 742.05
<u>Charges financières</u>			
Frais bancaires	441.55	1 000	629.23
Intérêts charges	1 205.76	0	0.00
Taxes et émoluments	1 734.80	1 500	(34.65)
<u>Total Charges financières</u>	3 382.11	2 500	594.58
<u>Charges exceptionnelles et exercices antérieurs</u>			
Charges exceptionnelles et exercices antérieurs	10 688.31	0	24 346.14
<u>Total Charges exceptionnelles et exercices antérieurs</u>	10 688.31	0	24 346.14
TOTAL DES CHARGES	4 568 826.20	4 409 400	3 622 682.77

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
<u>Activité d'exploitation (méthode indirecte)</u>		
Résultat de l'exercice	9 773.90	107 759.88
Variation du capital des fonds	(184 851.74)	114 412.08
Amortissements	(218 034.52)	(378 727.89)
Variation des créances envers les pensionnaires	(3 344.15)	105 879.50
Variation des autres créances à court terme	1 323.75	1 337.40
Variation des actifs de régularisation	312.96	2 151.71
Variation des créanciers et fournisseurs	32 988.63	75 323.51
Variation des passifs de régularisation	(87 609.24)	48 920.84
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	(449 440.41)	77 057.03
<u>Activité d'investissement</u>		
Augmentation des actifs immobilisés	234 377.12	398 210.79
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	234 377.12	398 210.79
<u>Activités de financement</u>		
Engagement du financement par leasing	(1 717.94)	(2 833.20)
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	(1 717.94)	(2 833.20)
Variation des liquidités	(216 781.23)	472 434.62
Liquidités au 1er janvier	1 074 600.32	602 165.70
Liquidités au 31 décembre	857 819.09	1 074 600.32
Justificatif variation des liquidités	(216 781.23)	472 434.62

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL

2024

en CHF					
Postes	Etat au 1er janvier	Dotations	Utilisations	Variation totale	Etat au 31 décembre
<u>Capital des fonds affectés et spéciaux</u>					
Fonds Projets Enfance	225 092.21	30 300.00	(255 392.21)	(225 092.21)	0.00
Fonds Projet santé module 2	46 394.83	13 687.00	(44 059.98)	(30 372.98)	16 021.85
Fonds Projet "Vivre et Bouger"	41 044.90	0.00	0.00	0.00	41 044.90
Fonds Projet immeuble	253 413.04	0.00	(253 413.04)	(253 413.04)	0.00
Fonds Fedpol - Projet TEH	(13 026.43)	13 026.00	0.43	13 026.43	0.00
Fonds Développement organisationnel	0.00	277 759.88	0.00	277 759.88	277 759.88
Fonds Amis	0.00	141 606.91	(606.85)	141 000.06	141 000.06
Sous-total	552 918.55	476 379.79	(553 471.65)	(77 091.86)	475 826.69
Leg Plantard - Bâtiment Industrie 14	338 000.00	0.00	(20 000.00)	(20 000.00)	318 000.00
Fonds pour projet en cours nouvelle maison	282 000.00	20 000.00	0.00	20 000.00	302 000.00
Total capital des fonds affectés et spéciaux	1 172 918.55	496 379.79	(573 471.65)	(77 091.86)	1 095 826.69
<u>Capital de la Fondation</u>					
Capital de base	150 000.00	0.00	0.00	0.00	150 000.00
Capital libre (résultats reportés)	115 665.43	9 773.90	(107 759.88)	(97 985.98)	17 679.45
Total capital de la Fondation	265 665.43	9 773.90	(107 759.88)	(97 985.98)	167 679.45

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL

2023

en CHF					
Postes	Etat au 1er janvier	Dotations	Utilisations	Variation totale	Etat au 31 décembre
<u>Capital des fonds affectés et spéciaux</u>					
Fonds Projets Enfance	365 651.24	145 000.00	(285 559.03)	(140 559.03)	225 092.21
Fonds Projet santé module 2	31 810.33	38 000.00	(23 415.50)	14 584.50	46 394.83
Fonds Projet "Vivre et Bouger"	41 044.90	0.00	0.00	0.00	41 044.90
Fonds Projet immeuble	0.00	959 918.75	(706 505.71)	253 413.04	253 413.04
Fonds Fedpol - Projet TEH	0.00	107 288.00	(120 314.43)	(13 026.43)	(13 026.43)
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sous-total	438 506.47	1 250 206.75	(1 135 794.67)	114 412.08	552 918.55
Leg Plantard - Bâtiment Industrie 14	400 000.00	0.00	(62 000.00)	(62 000.00)	338 000.00
Fonds pour projet en cours nouvelle maison	220 000.00	62 000.00	0.00	62 000.00	282 000.00
Total capital des fonds affectés et spéciaux	1 058 506.47	1 312 206.75	(1 197 794.67)	114 412.08	1 172 918.55
<u>Capital de la Fondation</u>					
Capital de base	150 000.00	0.00	0.00	0.00	150 000.00
Capital libre (résultats reportés)	7 905.55	107 759.88	0.00	107 759.88	115 665.43
Total capital de la Fondation	157 905.55	107 759.88	0.00	107 759.88	265 665.43

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

BASE ET ORGANISATION

Forme juridique et but

La Fondation "Au Cœur des Grottes" est une fondation de droit civil au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse.

Par décision datée du 7 avril 2006 du Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance, elle est assujettie à sa surveillance.

La Fondation "Au Cœur des Grottes" a pour but, selon ses statuts, de favoriser un lieu d'accueil et d'hébergement à des femmes seules ou accompagnées de leurs enfants, momentanément fragilisées par un événement ou des circonstances difficiles; de favoriser un accompagnement psychosocial individualisé dynamique favorisant la dignité et le respect, orienté vers une insertion ou réinsertion dans la société.

La Fondation peut effectuer toute opération se rapportant directement ou indirectement à son but. Elle n'a aucun but lucratif ni aucun caractère politique, confessionnel ou gouvernemental.

Indication des actes et des règlements

Dates

Acte constitutif de fondation et statuts	15.03.2006
Décision de modification des statuts de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance	15.03.2006
Convention de transfert et de cession d'exploitation "Au Cœur des Grottes"	30.03.2006
Premier Avenant à la Convention de transfert et de cession d'exploitation "Au Cœur des Grottes"	30.03.2006
Décision de modification des statuts de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance	13.03.2012
Règlement relatif aux cadres de la Fondation « Au Cœur des Grottes »	28.11.2024

Exonération fiscale

La Fondation bénéficie d'une exonération fiscale, conformément à ses statuts.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Conseil de Fondation

Nom	Prénom	Fonction	Début du mandat	Fin de mandat
De Raemy	Antoine	Président	30,10,2023	-
Sayegh	Christine	Vice-Présidente	01.12.2010	-
Valiton-Crusi	Antonella	Membre	17,11,2022	-
Hertzschuch	Jacques	Trésorier	30,10,2023	-
Keller	Alexandre	membre	30,10,2023	-
Ramadan Leibenson	Ayah	membre	30,10,2023	-
Sarasin-Chamay	Laure	membre	30,10,2023	-
Yarisal	Emilie	membre	30,10,2023	-
Nagy	Anne	Membre	01.09.2020	24.06.2024
Schmidt	Denis	Membre	21.03.2024	-
Zwygart	Daphné	Membre	21.03.2024	-

Membres d'honneur

Nom	Prénom	Fonction	Début du mandat	Fin de mandat
Bavarel	Christian	Membre d'honneur	23.06.2010	-
Bernasconi	Madeleine	Membre d'honneur	11.06.2014	-
Clivaz-Buttler	Alexandra	Membre d'honneur	23.06.2010	-
Duchosal	Jean-François	Membre d'honneur	01.01.2015	-
Gautier	Renaud	Membre d'honneur	31.08.2009	-
Halpérin	Daniel	Membre d'honneur	31.08.2009	-
Rielle	Jean-Charles	Membre d'honneur	23.03.2006	-

Personnes employées par la Fondation et inscrits au RC

Nom	Prénom	Fonction	Début du mandat	Fin de mandat
Clay	Daria	Directrice	01.10.2019	
Alessi	Melinda	Responsable services de support:	01.10.2021	

Mode de signature : signature collective à 2 pour le président et la vice-présidente. Signature collective à 2 avec le président ou la vice-présidente pour le trésorier, la directrice/directeur, et la responsable des services de supports.

(Sur décision du 8 janvier 2020 du service de Police du Commerce et de lutte contre le travail au noir, la Fondation n'est plus assujettie à la LRDBHD. Elle n'est donc plus soumise à l'autorisation d'exploiter et la détention d'une patente par un membre du personnel n'est plus nécessaire.)

Nombre de personnes employées au sein de la Fondation

Au 31 décembre 2024 la Fondation comptait 40 employé-e-s soit 30,45 équivalents temps plein et stagiaire compris (2023 : 39 employé-e-s soit 30,05 équivalents temps plein).

Organe de révision :

Bonnefous Audit SA - Rue du Cendrier 24 - 1201 Genève 01.01.2021 -

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Principes généraux et normes comptables

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21) et correspond au Code suisse des obligations et aux dispositions de l'acte de Fondation.

Le rapport de performance présenté en annexes R1 et R2 fait également partie des comptes annuels; il n'est pas vérifié par l'organe de révision. Son but consiste à fournir des renseignements statistiques sur les prestations et l'efficacité de la Fondation dans son domaine d'activité. Ces données sont également présentées dans une brochure explicative destinée notamment à faire connaître la Fondation auprès de tiers tels que les donateurs et autres personnes susceptibles de soutenir la Fondation dans son activité.

Les comptes de la Fondation sont établis selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités dans le temps de sorte que la fortune sociale corresponde à une date critère et le résultat à une période. Les charges et les produits sont donc ajustés à l'exercice comptable de référence.

Certains montants de l'exercice précédent peuvent être reclassés à des fins de comparaison.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation (à l'exception du budget), l'annexe, le tableau de financement et le compte de variation du capital. Les comptes annuels de la Fondation présentent une image réelle de la situation patrimoniale, financière et des recettes.

Engagements

La Fondation s'est engagée à payer à l'Armée du Salut un loyer annuel de CHF 41'715 relatif à la location du bâtiment rue de l'Industrie 15, incluant un droit de superficie reversé à la Ville de Genève. Cela représente un total de CHF 145'291,50 du 1^{er} janvier 2025 à l'échéance du bail le 15 février 2029 (2023 : CHF 187'006.50)

Elle s'engage également à payer à la Ville de Genève un droit de superficie d'un montant annuel de CHF 14'400 relatif au bâtiment rue de l'Industrie 14. Cela représente un total de CHF 201'600 du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à l'échéance du droit de superficie au 31.12.2038 (2023: CHF 216'000).

Le paiement du droit de superficie est garanti par une hypothèque légale de CHF 43'200 au 1^{er} rang.

Un engagement de leasing pour un véhicule utilitaire a été pris en août 2022 pour un montant de CHF 25'000 sur 48 mois. Le solde au 1^{er} janvier 2025 est de CHF 15'360,59

Evénements importants survenus après la date du bilan

Suite à notre demande de pouvoir bénéficier d'un contrat de prestation avec l'Etat de Genève, le Conseil d'Etat a donné son accord pour un montant de CHF 1'347'000 par an de 2025 à 2027. L'audition par la Commission des Finances a eu lieu le 19 mars 2025, le projet de loi doit être formellement approuvé par le Grand Conseil.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2024	31.12.2023
<u>Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison</u>	302 000.00	282 000.00
<p>Lors de sa séance du 30 novembre 2011, le Conseil de Fondation a décidé d'attribuer une partie du résultat de l'année 2011 à un "Fonds pour projet en cours" destiné à développer les possibilités d'accueil de la Fondation. En effet, la Fondation était à la recherche d'une maison supplémentaire permettant une étape de plus dans la réinsertion de nos pensionnaires.</p> <p>Depuis octobre 2014, mais pour une durée déterminée, la Ville de Genève a mis à disposition de la Fondation une grande villa, au 21 de l'avenue de Riant-Parc. Cette maison doit en effet être démolie à terme, à une date inconnue, pour permettre la construction d'un immeuble de logements.</p> <p>Lors de sa séance du 13 avril 2016, à raison de la concrétisation de l'ouverture du "Foyer Riant-Parc" le 6 juillet 2015, le Conseil de Fondation a décidé de dissoudre le dit "Fonds pour projet en cours" de CHF 75'000.-.</p> <p>Lors de cette même séance, le Conseil de Fondation a décidé d'attribuer CHF 100'000.- à un nouveau "Fonds propres affectés nouvelle maison" destiné à la recherche et à la mise en place d'un nouveau bâtiment susceptible d'améliorer encore les capacités d'accueil de la Fondation, ce, notamment à l'issue de la période de mise à disposition de la maison sise au 21 de l'avenue de Riant-Parc. En finalité, la charge nette de l'exercice 2015 s'élève à CHF 25'000.-.</p> <p>Lors de la séance du 14 juin 2017, alors qu'un projet de nouvelle maison était en bonne voie de se concrétiser dans les années à venir, le Conseil de Fondation a enteriné la décision d'attribuer une nouvelle somme de CHF 30'000.- au "Fonds propres affectés nouvelle maison". Lors de la séance du 18 avril 2018, le Conseil de Fondation a décidé d'attribuer, dans les comptes 2017, une nouvelle somme de CHF 15'000.- à ce fonds. De même, lors de sa séance du 10 avril 2019, il a décidé d'attribuer, dans les comptes 2018, une somme supplémentaire de CHF 75'000.- à ce fonds.</p> <p>Lors de la clôture 2023, il a été décidé d'attribuer à cette réserve, le montant des amortissements du bâtiment Industrie 14, soit un montant de CHF 64'000, en diminution du Leg Plantard, ainsi que le montant des amortissements chaque année (soit CHF 20'000 par an dès 2024).</p>		
	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
<u>Fonds pour le développement organisationnel</u>	277 759.88	0.00
<p>Lors de sa séance du 28.11.2024, le CF a approuvé à l'unanimité des membres présents la création du fond affecté nommé "développement organisationnel", ainsi que son règlement. Lors cette même séance, le CF a doté ce fonds d'un montant de 277'759,88 CHF. Ce montant est composé du résultat 2023 de CHF 107'759,88, ainsi que CHF 170'000,00 sur les dons 2024.</p>		
	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
<u>Fonds des Amis</u>	141 606.91	0.00
<p>Le 9 novembre 2023, le Conseil de Fondation a pris acte de la dissolution de l'Association des Amis du Cœur des Grottes et de son souhait de transférer ses avoirs à la Fondation. Un fonds dédié, « Fonds des Amis », a été créé à cet effet, avec un règlement adopté le 18 avril 2024. Les liquidités de l'Association ont été versées à la Fondation et imputées à ce fonds</p>		
	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
<u>Capital de la Fondation</u>	150 000.00	150 000.00
<p>Le capital de dotation de la Fondation répond à l'article 6 des statuts et a fait l'objet d'une donation d'une Fondation privée genevoise à Genève.</p> <p>Au 31 décembre 2007, une attribution de CHF 130'000.00 a été faite au capital de dotation. Ce montant correspond à l'augmentation de capital de la Fondation acceptée par le Quartier Général de l'Armée du Salut.</p>		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

<u>Charges de personnel</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
Rémunérations brutes versées au personnel inscrit au RC	362 449.95	241 209.00
Total des rémunérations versées au personnel inscrit au RC	<u>362 449.95</u>	<u>241 209.00</u>

Seuil d'activation et immobilisation

Notre seuil d'activation est fixé à CHF 3'000.- pour un objet, un groupe d'objets identiques ou une même prestation activable dans le même but (ex: travaux de rénovation d'une chambre)

La durée de vie des immobilisations est la suivante:

Bâtiment	20 ans
Mobilier	8 ans
Matériel	5 ans
Agencement et installation	8 ans
Installation informatique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicule	4 ans

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION (SUITE)

	2024	2023
	CHF	CHF
<u>Subventions</u>		
Ville de Genève	856 940.00	741 800.00
Etat de Genève	800 000.00	0,00
<u>Dons reçus de Communes genevoises</u>		
Commune d'Anières	13 000.00	8 000.00
Commune de Meyrin	8 000.00	8 000.00
Commune de Plan-les-Ouates	5 000.00	5 000.00
Commune de Chêne-Bourg	5 000.00	5 000.00
Commune de Collonge-Bellerive	4 000.00	3 000.00
Commune de Jussy	1 000.00	1 000.00
Commune de Vandœuvres	1 000.00	0,00
Commune de Choulex	700.00	1 000.00
Commune de Laconnex	1 000.00	500.00
Commune d'Avusy	300.00	300.00
Commune de Chancy	200.00	200.00
Commune de Cartigny	200.00	200.00
Commune de Meinier	300.00	0,00
Commune de Genthod	0,00	8 000.00
Commune de Bellevue	0,00	1 800.00
Commune de Satigny	0,00	1 500.00
Commune de Carouge	0,00	1 000.00
Commune de Veyrier	0,00	1 000.00
Commune de Collonge-Bellerive	0,00	1 000.00
Commune d'Onex	0,00	500.00
Commune de Versoix	0,00	500.00
Commune de Bardonnex	0,00	500.00
Commune de Grand-Saconnex	0,00	500.00
Commune de Céligny	0,00	300.00
Autres communes	0,00	1 000.00
	39 700.00	49 800.00
Total subventions et dons du secteur public	1 696 640.00	791 600.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION (SUITE)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
<u>Dons reçus de sociétés, fondations, autres institutions et personnes physiques - hors dons affectés au fonds santé, enfance et Leg Plantard</u>		
Autres collectivités et particuliers	594 452.28	550 057.40
Julie La Thune du Cœur	14 000.00	0.00
Capital Group Companies	0,00	16 600.00
Monsieur Jean-Christophe Egli (loyer et charges studio)	15 600.00	15 600.00
Association Bal de Genève	10 000.00	0,00
M3 Real Estate	0,00	13 000.00
Fondation Johann et Luzia Grassli	6 000.00	5 000.00
Charlities Trust	5 060.00	3 570.00
Fondation Stella	5 000.00	0,00
Alice et Karl Schenkel	3 000.00	3 000.00
Brass Band Arquebuse	3 000.00	0,00
Naef Immobilier Genève	2 000.00	0,00
Fondation Francis & Marie-France Minkoff	0,00	6 000.00
Rallye des Courbes	3 390.00	2 610.00
Soroptimist International Club	0,00	3 000.00
Association Mandement Accueil (humbert-Brunod)	2 380.00	0,00
Monsieur Gabriel Perrier	2 000.00	1 500.00
Desormière	1 000.00	1 000.00
Lachenal SA	1 000.00	2 000.00
Intertrust Suisse SA	1 000.00	0,00
Mme Firmenich Sophie	0,00	500.00
Monsieur Jean-Pierre Naz	1 000.00	1 000.00
Iconic Brothers	1 000.00	1 000.00
Monsieur Emanuele Andrea Zanon	1 000.00	0,00
Madame Simonetta Sommaruga	1 000.00	0,00
Don Sir SA	860.00	0,00
Madame Nathalie Petel	700.00	0,00
Madame Tina Sorensen	650.00	0,00
Roland et Jeanne Tauxe-Gay	550.00	0,00
Madame Louise Alberti - vente de pâtisserie	542.46	0,00
Madame Antonella Valiton	500.00	0,00
Madame Emma Eileen Raven	500.00	500.00
Christoph et Pauline Hering	500.00	0,00
Mme Mia Katharina Gandenberger	500.00	0,00
Monsieur Christophe Hadorn	500.00	0,00
Menuiserie Alain Jaccard	0,00	800.00
International Paper	0,00	610.00
Société privée de Gérance	0,00	600.00
Credit Europe Bank Suisse	0,00	500.00
Amicale des Dames d'Anières	0,00	2 000.00
	678 684.74	626 247.40
<u>Dons divers</u>	575.00	98.97
Total des subventions et dons hors dons affectés et leg Plantard	2 375 899.74	1 417 946.37

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION (SUITE)

Dons affectés reçus de sociétés, fondations, autres institutions et personnes physiques

	2024	2023
	CHF	CHF
<i>Fonds Projets Immeuble</i>		
Fondation Madeleine	0.00	20 000.00
SIG	0.00	3 000.00
Autres donateurs	0.00	936 918.75
	0.00	959 918.75
<i>Fonds Projets Enfance</i>		
Teamco Foundation Schweiz	0.00	75 000.00
Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur	0.00	45 000.00
Fonds de répartitions des bénéfiques de la loterie romande	0.00	0.00
Autres donateurs	30 300.00	25 000.00
	30 300.00	145 000.00
<i>Fonds Projets Santé</i>		
Fondation Alfred et Eugénie Baur	0.00	15 000.00
Fondation Frédérick Eck	11 500.00	11 500.00
Autres donateurs	2 187.00	11 500.00
	13 687.00	38 000.00

Valorisation des gratuits : prestations offertes

La Fondation a bénéficié des prestations gratuites suivantes durant la période sous revue :

	2024	2023
	CHF	CHF
Réduction de loyers accordés par la Société Coopérative de l'Armée du Salut	56 940.00	56 940.00
Ville de Genève, subvention non monétaire concernant la mise à disposition d'une villa à l'avenue de Riant-Parc 21	0.00	42 000.00
Ville de Genève, subvention non monétaire concernant la mise à disposition d'une villa au chemin Jean-Louis Prévost 19	0.00	31 500.00
Ville de Genève, subvention non monétaire concernant la mise à disposition de 2 appartements à la rue Dassier 15	0.00	18 270.00
Ville de Genève, subvention non monétaire concernant la mise à disposition d'une salle à la rue du Midi	6 000.00	6 000.00
Carasso Café	1 590.00	1 040.09
Migros (Alimentation, ménage, mobilier et décoration), rabais sur factures	1 031.20	1 040.09
Ifage (Cours), rabais sur factures	118.00	660.00
Infologo, rabais sur factures	4 836.00	490.30
Buxum, rabais sur factures	1 282.50	2 140.00
PARTAGE (Partenariat Alimentaire Genevois) distribution de denrées alimentaires et produits d'hygiène à la Fondation	17 612.60	49 736.75
Croix-Rouge, mise à disposition d'interprète	21 575.00	30 132.25
	110 985.30	238 909.39

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Indications sur les immeubles d'exploitation

Immeuble rue de l'Industrie 14

La Ville de Genève a concédé à l'Association pour les œuvres sociales de l'Armée du Salut un droit de superficie distinct et permanent (DDP) avec droit de propriété sur la bâtisse pour une durée maximale de cent ans, tenant compte des possibilités de renouvellement. Ce droit a débuté le 1^{er} janvier 1998 pour finir le 31 décembre 2038 puis possibilité de renouvellement pour six périodes de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2097, en signant un nouvel acte.

Sur cette base, l'Armée du Salut a reloué à la Fondation l'habitation qui comprenait 12 chambrettes pour femmes seules (fermées au 1er avril 2021 suite à un audit feu) plus 6 chambres maman-enfants, jusqu'au 30 septembre 2019.

Le droit de propriété sur la bâtisse a été acheté par la Fondation sur la base d'une valorisation arrêtée à la somme de CHF 400'000.- par l'Armée du Salut et la Fondation Au Coeur des Grottes, d'entente avec la Ville de Genève. Celui-ci a été financé en totalité par le leg Plantard d'un montant total de CHF 516'468.83. En 2020, il a été décidé de comptabiliser le leg Plantard dans son intégralité.

Cette opération a pris effet au 17 mars 2020, date de libération effective du legs Plantard par la banque dépositaire dudit legs.

Une provision de CHF 27'540.- pour honoraires et frais de notaire a été payée dans le courant de l'année 2019 pour l'établissement de l'acte authentique de transfert du droit de propriété. Suite à une demande d'exonération faite par la Fondation auprès de l'administration fiscale, la somme de CHF 21'903,65 a été remboursée à la Fondation le 3 juillet 2020.

L'habitation ne fait ainsi plus l'objet d'un loyer depuis le 1^{er} octobre 2019.

Dès le 1er janvier 2020 il a été décidé amortir la valeur du bâtiment sur la durée restante du droit de superficie, soit 19 ans.

Immeuble rue de l'Industrie 15

La Ville de Genève a concédé à l'Association pour les œuvres sociales de l'Armée du Salut un droit de superficie distinct et permanent (DDP) avec droit de propriété sur la bâtisse pour une durée maximale de cent ans débutant le 31 octobre 2001 pour finir le 30 octobre 2041 puis possibilité de renouvellement pour six périodes de 10 ans, soit jusqu'au 30 octobre 2101, en signant un nouvel acte.

Ce bâtiment est également en partie reloué à la Fondation. Il comprend une menuiserie exploitée par le Centre-Espoir de l'Armée du Salut. Les deux étages supérieurs sont reloués à la Fondation. Ils comprennent 9 chambres pour femmes avec enfants ainsi qu'une cuisine communautaire et une salle à manger. Une réduction de loyer de 65% est accordée à la Fondation par l'Association pour les oeuvres sociales de l'Armée du Salut.

Studio rue de la Dôle 16

Ce studio meublé est loué à une régie depuis le 1^{er} décembre 2007. Le financement du loyer et des charges est intégralement pris en charge par Monsieur Jean-Christophe Egli.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

La Fondation accueille en priorité les femmes les plus démunies à court, moyen ou long terme en fonction des circonstances et des besoins spécifiques à chacune.

Un paiement partiel personnel de la pension peut intervenir lorsque ces femmes à revenus modestes financent elles-mêmes leur séjour et ceci pour favoriser une réinsertion sociale progressive.

Depuis le 1er janvier 2023, la prise en charge du séjour est une condition d'intégration du foyer. La gratuité peut être envisagée uniquement sur du court terme dans le cadre d'un transfert de prise en charge. En 2024, 0,30 % des pensions ont été offertes (2% en 2023).

Afin de mieux définir les prestations fournies, nous vous livrons les éléments statistiques suivants pour l'année 2024 :

Nombre de pensionnaires accueillies

Durant l'année écoulée, nous avons accueilli 159 pensionnaires : 95 femmes et 64 enfants.

36 mamans ont séjourné au Foyer avec un ou plusieurs enfants.

Le taux d'occupation a été de 100%. A plusieurs reprises, des femmes arrivées dans l'urgence, victimes de la traite des êtres humains ou fuyant un mariage forcé, ont dû être accueillies dans les chambres d'urgence.

Age des pensionnaires

2 femme de 60 ans et +
6 femmes de 50 à 59 ans
12 femmes de 40 à 49 ans
36 femmes de 30 à 39 ans
33 femmes de 20 à 29 ans
6 femmes de 17 à 19 ans

Enfants accompagnés de leur mère

11 enfants de 10 ans et plus
25 enfants de 5 à 10 ans
28 enfants de moins de 5 ans

Accueil gratuit

Sur un total de 14'668 nuitées femmes et 9'506 nuitées enfants, 70 ont été offertes et 1'320 ont fait l'objet d'un paiement partiel par les pensionnaires elle-même

La valeur financière de l'accueil gratuit s'élève à CHF 7'000.-.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition (suite)

Durée moyenne des séjours des personnes qui ont quitté le Cœur des Grottes en 2024

La durée moyenne des séjours des pensionnaires qui ont quitté le Cœur des Grottes en 2024 est de 265 jours

Durée des séjours des pensionnaires parties (femmes et enfants compris) :

Moins de 1 mois :	22
Entre 1 et 3 mois :	34
Entre 3 et 6 mois :	4
Entre 6 mois et 1 année :	54
Plus d'un an	45

Motifs d'entrées

159	femmes et enfants étaient en danger
120	étaient victimes de violences conjugales ou domestiques
30	étaient victimes de trafic d'êtres humains (13 à des fins d'exploitation de la force de travail, 7 à des fins d'exploitation sexuelle)
0	était victime ou menacée de mariage forcé et/ou victime ou à risque de crime d'honneur
1	étaient en rupture familiale ou en difficultés sociales
8	se retrouvaient sans logement ou étaient sans domicile fixe

Nationalité des pensionnaires (femmes, enfants et bébés)

Suisse (18%), Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Equateur, Erythrée, Ethiopie, France, Honduras, Inde, Irak, Italie, Japon, Kosovo, Kurdistan, Maroc, Népal, Ouganda, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Sri Lanka, Togo, Tunisie, Turquie.

Motifs de sorties

Durant l'année écoulée, 93 pensionnaires (femmes et enfants) ont quitté le Foyer.

45	après avoir surmonté leurs difficultés, ont pu se reloger
3	ont été hébergées par des tiers (famille, amis)
12	ont réintégré leur domicile conjugal ou familial
5	sont entrées dans un autre lieu mieux adapté à leurs besoins
4	sont rentrées au pays ou dans un pays tiers
3	ont récupéré leur appartement (sur décision de justice)
7	sont parties sans laisser d'adresse
14	Fin de prise en charge